

Congrès du club
ASKO de Kara
Charles MEBA
élu président

P 2

Appui à l'artisanat
Faure Gnassingbé remet
des kits à la 3e vague de
jeunes artisans diplômés



P 5

Interview de

**OURNA Gnanta, porte
parole de l'Alliance**



*En ce qui concerne les
faits allégués de
fraude, nous
souhaitons que des
preuves soient réunies.*

P 7



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0120 Mercredi 24 avril 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Tolérance zéro pour les bavures policières

Les mécanismes de l'appareil répressif togolais sont de plus en rôdés. C'est le constat qui s'impose à la lumière des suites de l'affaire SINANDARE, du nom du jeune collégien de 12 ans qui a perdu la vie dans les récents événements de Dapaong.

Comme ce fut le cas dans un passé récent, les services compétents en cas de drame, gardent leur calme et engagent une enquête minutieuse avant d'agir.

Pendant que la rue s'échauffe et que les opportunistes de tout acabit tentent de s'emparer de l'affaire, en pensant au printemps arabe sous le chaud soleil des tropiques, les commissaires Derrick et les inspecteurs Colombo se mettent à l'œuvre pour établir exactement ce qui s'est passé. Les experts font des analyses balistiques, les pièces à conviction sont examinées avant que l'on ne pointe du doigt un éventuel fautif. Mais une fois que les faits sont établis c'est le principe de la tolérance zéro qui est appliqué.

Les forces de l'ordre savent désormais qu'en cas de bavure elles ne sont couvertes d'aucune manière si ce n'est à travers les statuts particuliers comme le prévoit la loi. La loi est dure mais c'est la loi. Et elle est de plus la même pour tous au Togo. Les auteurs des bavures seront les premiers à en baver. ■

La Rédaction



© Photos Le Libéral

Premières sanctions dans l'affaire SINANDARE

Policiers mis aux arrêts, l'auteur du coup mortel bientôt devant la justice

Gouvernement, STT enfin un accord



P 3

Intégration sous régionale
Des réflexions sur le
Tarif Extérieur
Commun

P 7



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES 2013

Du 15 Mars au 14 Avril Je prends ma carte d'électeur...
ma VOIX compte

Togolais, viens, bâtissons la cité !



La gestion intégrée du coton en Afrique La 6e réunion bilan a clos ses travaux à Lomé

Après le Grand Bassam en Côte d'Ivoire en 2012, Lomé la capitale du Togo a accueilli mercredi, la réunion bilan du Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA). Cette réunion a été une occasion de dresser le bilan des activités menées dans les six pays membre de la PR PICA, de présenter les résultats des travaux de recherche-vulgarisation et les perspectives en matière de gestion intégrée de la production cotonnière, on a aussi parlé du partage d'informations sur la situation de la production cotonnière dans la sous-région avec en toile de fond la question sur compétitivité des filières cotonnières africaines. Les participants au nombre 100 ont également partagé les informations sur les biotechnologies modernes et la biosécurité dans les pays membre. La réunion de Lomé a été aussi une aubaine pour les sociétés cotonnières, les producteurs de coton et les



Participants à la 6e réunion

Partenaires Techniques et Financiers d'échanger. Plusieurs recommandations sur le plan du développement et sur le plan environnemental ont été formulées à l'issue de cette réunion qui a fin le 19 avril prochain. Le Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA) est une association sous-régionale africaine qui, regroupe six (06) principaux pays producteurs de coton

d'Afrique de l'Ouest à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Togo et le Sénégal.

Cette association a été créée en mars 1998 à Bobo Dioulasso au Burkina Faso sous l'appellation de Projet Régional de Prévention et de Gestion de la Résistance de Helicoverpa armigera aux Pyrèthrinoides (PR-PRAO).■

La rédaction

Congrès du club ASKO de Kara Charles MEBA élu président

L'Association Sportive de la Kozah ASKO a tenu son congrès samedi dernier au palais des congrès de Kara. Ce congrès a permis de renouveler les instances dirigeantes du club de la ville de Kara. Depuis samedi dernier, le club ASKO a pour président M. Charles MEBA un homme d'affaire qui a fait fortune dans le domaine de l'informatique avec ces différents Centres d'Informatique et Bureautique (CIB) disséminés sur toute l'étendue du territoire. Pas très connu dans le monde du football, Charles MEBA qu'on annonce également comme un potentiel candidat du parti UNIR à Kara aux prochaines législatives, aura



la lourde charge de relancer le club ASKO de Kara qui a connu des moments de gloire avec Bernard Edjaidè WALLA. Le championnat national de football de première division démarre dans quelques semaines, début du mois de mai selon un communiqué de la FTF.■

La Rédaction

Lutte contre les accidents de la circulation L'UNATROT vient en appui à la ville d'Anié

L'Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo (UNATROT) a octroyé le mercredi dernier dix panneaux de signalisation à la ville d'Anié. C'est le préfet d'Anié EZOULA Agoro Balabawé qui a réceptionné le matériel des mains du secrétaire général de l'Unatrot ABOUDOU Ibrahima représentant le président.

La ville d'Anié a été témoin mercredi dernier d'un grand événement. Il s'agit de la remise de don de matériel de la prévention routière composée de dix panneaux de signalisation.

La cérémonie de remise a rassemblé les chefs traditionnels ; les responsables des forces de sécurité, les responsables des syndicats et une population nombreuse.

En remettant le don, le secrétaire général de l'Unatrot représentant le président national ABOUDOU Ibrahima, a



Remise de panneau

indiqué que cet appui vient à point nommer pour réduire les accidents de la circulation qui sont légions depuis la levée sur tous les axes routiers à travers le territoire national, les barrages des forces de l'ordre et de sécurité. Il est à rappeler aussi que cette action est inscrite dans le programme de vision du

nouveau président de l'Unatrot qui, après sa tournée nationale de septembre en décembre 2012 a identifié les zones accidentées pour les doter de panneaux de signalisation. Le secrétaire général de l'UNATROT a appelé les syndicats des transporteurs et conducteurs routiers ainsi que

la population à faire preuve de civisme et à respecter les règles liées à la sécurité routière. Au total dix panneaux ont été réceptionnés.

En guise de réponse, le préfet d'Anié EZOULA Agoro Balabawé a d'abord salué le dynamisme du nouveau bureau et apprécié l'initiative. Il a ensuite adressé ses vives remerciements à l'Unatrot qui s'est soucié de la sécurité de la population d'Anié en lui offrant dix panneaux lesquels selon lui donneront « une nouvelle image de la ville une fois qu'ils seront implantés ». Il compte œuvrer pour son respect scrupuleux afin que chacun puisse tirer profit.

Il a par ailleurs convié les forces de sécurité, et les différents syndicats à jouer un rôle déterminant en matière de la sécurité routière.■

J M Elo



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Premières sanctions dans l'affaire SINANDARE Policiers mis aux arrêts, l'auteur du coup mortel bientôt devant la justice

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile le colonel Yark Damehane était face à la presse hier. Une sortie médiatique qui s'inscrit dans la suite des violentes manifestations enregistrées à Dapaongle 15 avril dernier.

Selon le Ministre de la sécurité, il est établi que l'élève SINANDARE Anselme a succombé des suites d'une blessure par balle imputable à des éléments des forces de l'ordre qui tentaient de contenir les manifestants. Le Ministre poursuit dans sa déclaration que les forces de sécurité étaient acculées par les jets de pierres on d'abord procédé à des tirs de sommation et un tir tendu a dans

la foulée atteint mortellement le jeune de 12 ans.

Le ministre précise que les trois fonctionnaires de police ayant exécuté les tirs de sommation ont été formellement identifiés, ainsi que le responsable du couloir ou la victime a été fauchée.

Le premier responsable de la sécurité annonce des mesures déjà prises à l'encontre des 4 fonctionnaires de police notamment leur mis aux arrêts et l'auteur du tir mortel lui devra répondre de ses actes devant la justice.

Il faut rappeler qu'une polémique entoure le nombre de victimes suite aux



© Photos Le Libéral

manifestations violentes à Dapaong. Certaines sources parlent de deux morts avec le cas du nommé Douti Sinanlengue. Toute une confusion entoure les causes de ce décès et le ministère de la sécurité a promis poursuivre les investigations

afin de déterminer les circonstances réelles de son décès.

Pour ce qui est de l'identité de l'auteur du tir mortel et des autres policiers mis aux arrêts, les journalistes sont restés sur leur soif. Le ministre Yark les a

exhortés à faire usage de leurs talents en matière d'investigation ou à se diriger vers le parquet. Mais on aura retenu qu'en matière criminelle, que les procédures ne sont pas les mêmes quant il s'agit des agents de sécurité en fonction et les civiles.

Le Ministre de la Sécurité a profité de l'occasion pour renouveler ses sincères condoléances aux familles éplorées. Une chose est sure, même du côté du ministère de la sécurité, on vit la même consternation et on a du mal expliquer et comprendre ce qui est arrivé. ■

Fab

Gouvernement, STT enfin un accord

Après plusieurs jours de discussion le Gouvernement et la Synergie des Travailleurs Togolais (STT) sont finalement parvenus à un accord. L'organisation syndicale a accepté le principe des primes forfaitaires exceptionnelles et non imposable accordées à tous les fonctionnaires. Le gouvernement de son côté est favorable à l'adoption d'une nouvelle grille salariale et d'une valeur indiciaire.

Voici les 7 points contenus dans le document signé par les deux parties.



Signature des documents

1- En ce qui concerne les points 1 et 2 relatifs au doublement de la valeur indiciaire et l'adoption de la grille salariale redressée par rapport aux deux dernières augmentations du SMIG, la deux parties s'accordent sur la nécessité du pouvoir d'achat des travailleurs, à travers l'adoption d'une nouvelle grille des salaires et une valeur indiciaire adossées au statut général de la fonction publique et à la loi des finances.

Nicoué Broohm (G) et Nadou Lawson paraphent l'accord

Toutefois, en attendant de parvenir à un accord sur ces deux points, les deux parties conviennent du paiement à tous les agents de l'Etat à partir du mois de mai 2013 d'une allocation forfaitaire non imposable, afin de répondre à l'urgence. Le montant de ladite allocation est fixée d'accord parties.

2-En outre, à l'exception du point relatif au paiement des arriérés d'allocations aux agents permanents, les deux parties ont convenu de discuter de l'ensemble des points de la plateforme en deux commissions paritaires qui commence le lundi 29 avril 2013. Ce travail permettra de programmer la prise en compte des points d'accord issus des discussions dans le cadre de la préparation du budget de l'Etat pour la gestion

2014.

3-Pour ce qui est du paiement des arriérés d'allocations familiales qui sont des droits acquis, il a été retenu un apurement progressif suivant un échancier à définir. Le premier paiement équivalent à trois mois d'arriérés, interviendra dès le début du mois de mai 2013. Un deuxième paiement de trois mois d'arriérés sera effectué avant la fin de l'année.

4- La STT accepte la proposition du gouvernement d'octroyer une prime forfaitaire de 30 000 FCFA aux catégories A et 20 000 FCFA aux catégories B, C, D et aux agents permanents.

5- Sur la question des retraités, la STT a demandé que ce point soit discuté lors des négociations avec le gouvernement et que l'application des mesures qui les concernent soit effective en 2013.

6-S'agissant de la mise en place des commissions techniques et de leur calendrier de travail, il a été retenu deux commissions composées chacune de dix membres dont cinq pour le gouvernement et cinq pour les syndicats.

7-Suite à cet accord, la STT décide de proposer la suspension de son mot d'ordre de grève à son assemblée générale du vendredi 29 avril 2013 ■

Fab

INVITATION

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) avec le soutien financier de la Fondation Friedrich Ebert organise le Jeudi 25 avril 2013 de 10H à 12H30 un Club de la Presse à la Maison de la Presse à Lomé sur le thème « Rôle et responsabilités du journaliste en période électorale ».

Dans quelques semaines notre pays organisera les élections législatives. Les journalistes sont donc appelés non seulement à accompagner le processus mais surtout à jouer pleinement leur partition, à savoir informer les populations sur tous les aspects du processus.

Pour remplir efficacement cette mission, il urge que les journalistes ou professionnels des médias, aussi bien des médias du service public que privés puissent réellement saisir leur « rôles et responsabilités en période électorale », s'affranchir des considérations politiciennes et ne privilégier que le service de l'information aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

Nous voudrions donc vous inviter à assister à l'animation du Club de la Presse de ce Jeudi 25 avril 2013 à 10H à la Maison de la Presse.

Vous sachant très attaché à la professionnalisation de la presse au Togo et surtout privée, veuillez croire en nos salutations confraternelles.

Pour l'UJIT,
Crédo TETTEH
Secrétaire Général



Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

**INTERNET
ILLIMITÉ**
24h/24

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM
nomade

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Commerce
Avenue Nicolas GAUNTZKY
ancien siège
Tél : (228) 22 21 42 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S30
Tél : (228) 22 22 32 06

Espace Telecom SAGE MYFF
Juste après la Brasserie BR
Tél : (228) 22 50 02 01

Espace Telecom AGBOGOME
Face Eglise d'Adidigomé
Tél : (228) 22 50 03 01

Espace Telecom AGBOGOME-KOBE
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 22 16 57

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 22

Espace Telecom AGBOGOME
Espace HELIM, ancien immeuble S30
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom POKO
Près du Rond-Point du N3
Tél : (228) 22 27 44 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TIGONE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 22 30 00 01

Espace Telecom AGBOGOME
Dans le bâtiment de l'UITB
Tél : (228) 33 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 05 50

Espace Telecom STATHIRANG
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SONGUE
Face au marché - Après CNGS
Tél : (228) 25 00 01 21

Espace Telecom AGZGA
Près de la Poste Municipale
Tél : (228) 26 00 00 00

Espace Telecom GAGAGAGAG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Appui à l'artisanat Faure Gnassingbé remet des kits à la 3e vague de jeunes artisans diplômés

C'est la ville de Niamtougou à environ 450 km de la capitale Lomé qui a accueilli le samedi 19 avril dernier la cérémonie de remise des kits d'outillage destiné à faciliter l'insertion socioprofessionnelle de 300 jeunes artisans diplômés issus de 17 corps de métier à savoir, la menuiserie, la soudure, la coiffure, la couture, la mécanique, la plomberie, l'électricité etc... Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et quelques membres du gouvernement ont assisté à cette cérémonie grandiose de remise de kits composés de plusieurs outils professionnels notamment de postes à souder, de brouette, des machines à coudre des séchoirs pour ne citer que ceux-là.

Les heureux récipiendaires eux venaient de douze préfectures du pays. La valeur totale des kits est évaluée à 108 millions



Faure assiste à la remise de kits à Niamtougou

de francs Cfa. Cette cérémonie est la troisième après celles de Tsévié en 2011 et d'Amlamé en juillet dernier où respectivement 600 et 700 jeunes artisans avaient bénéficié des kits d'outillage. Après l'étape de Niamtougou qui a vu satisfaire 300 jeunes artisans, on annonce une autre

vague de 700 jeunes artisans qui recevront dans les mois à venir des kits du même genre cela fera donc au total 1000 jeunes artisans diplômés formés en entrepreneuriat qui auront bénéficié du résultat du Projet d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des jeunes Artisans, projet piloté



par le Ministère du Développement à la Base, de l'artisanat, de l'emploi des jeunes. C'est un projet qui duré 5 ans et ambitionne de former en entrepreneuriat, 5000 jeunes artisans des préfectures du Togo. Financé en grande partie par le budget de l'Etat, ce projet bénéficie d'un appui financier de la Présidence de la République et du Programme National du Développement (PNUD).

Le projet lui est un véritable buffet d'oxygène pour les artisans diplômés bénéficiaires, des témoignages recueillis sur place l'atteste et

les artisans souhaitent que le projet soit renforcé et qu'il se pérennise.

Il faut dire que l'artisanat fait partie des secteurs vitaux de l'économie togolaise. Il contribue selon les experts à 18% du Produit Intérieur Brut (PIB). Selon la chambre des métiers, on dénombre environ 60 principaux corps de métiers et 131 activités artisanales afférentes. Le Togo depuis juin dernier s'est doté d'une loi portant code l'artisanat. Ce dispositif juridique permet de mieux réglementer le secteur de l'artisanat. ■

De notre envoyé spécial à Niamtougou



Sous le Haut Patronage de son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE

3ème festival Elima

Festival International de la Mode

LOME DU 02 au 05 Mai 2013



Jeu
02 Mai

Vend
03 Mai

Sam
04 Mai

Ouverture du festival, Atelier - Formation des Stylistes à la Résidence THERESIA à 11h
Défilé Urbain sur le Terrain du Lycée d'AGOE à 17h

Atelier - Formation Mannequin et Pose photo à la Résidence THERESIA à 10h
Défilé sur l'esplanade de la BTIC en face du collège NDA à 18h

Défilé OPERA suivi d'un cocktail au Grand REX à 20h

DEFILE DESIGN DE RUE

ATELIER - FORMATION

MUSIQUE

Infoline : 97296666



Jeûne holistique Alvares 2013 déjà lancé

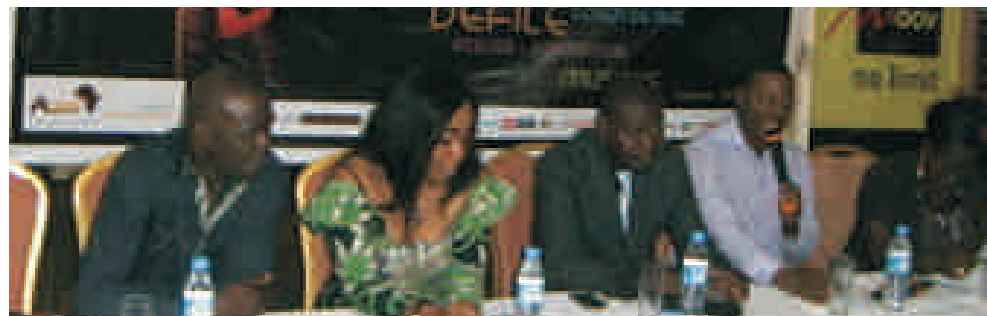


« La sante, ça commence dans le plat et le comportement quotidien », tel est le thème du jeûne Holistique de cette année que Alvares Togo vient de lancer vendredi 19 Avril dernier au cours d'une conférence de presse à Avédzi ; une association réseau des amis du bien-être holistique, spécialisée dans l'éducation nutritionnelle et la santé touristique. Le jeûne de cette année est prévu du 19 Avril au 18 Mai soit 1 mois de jeûne. Pour son président le Dr Marira KOUTOUMNA, le jeûne Alvares nous donne l'occasion de faire le ménage dans notre corps que nous avons transformé en véritable « dépotoir alimentaire et émotionnel » Le jeûne Alvares loin d'être un jeûne confessionnel ou spirituel est un jeûne thérapeutique, de régénérescence de cellules. Que doit-on manger au cours du jeûne ? C'est un jeûne qui se fait avec boisson, eau, tisanes, décoction, jus de fruit concentré ou dilué dans l'eau, jus de légume, de bouillon, de légume, de miel de plantes médicinales, compléments alimentaires. Bref un jeûne à base de jus de fruit, de fruit et de légume qui permet de rééduquer l'organisme en lui, donnant un équilibre. Egalement au cours de ce

dernier des séances d'information sur diverses maladies comme le cancer ou le diabète ne seront pas du reste. Les participants seront suivis avec des menus variés eu égard à la consommation de chacun. A en croire le Dr, au cours du jeûne l'organisme fait une auto régulation physiologique ; une autorégulation émotionnelle ; supprime pendant le temps nécessaire l'apport de toxines alimentaires et émotionnelles ; permet aux jeûneurs de renforcer les organes qui servent de canal pour l'évacuation des déchets de notre organisme et reprend ses capacités d'autorégulation, d'auto-régénérescence, d'auto nettoyage et d'auto guérison. Tout le monde peut jeûner. La 1ère édition avait mobilisé une participation de 72% et pour cette année le vœu des 100% ne seraient pas de trop. Ce point de presse a aussi permis de faire la connaissance d'un diabétique qui a vu son taux de glycémie revenir à la normal au sorti du jeûne. Le jeûne qui se fait en trois phases à savoir : préparatoire ; jeûne et la phase de réalimentation. Le cabinet Alvares est situé non loin du lycée Avédzi (ex CEG Avédzi).■

Charles keyewa

Festival Elima 3 officiellement lancé



La 3ème édition du festival international de la mode vient de prendre son envol. En effet du 02 au 05 Mai prochain, Lomé la capitale Togolaise va une fois encore scintiller aux éclats d'une série de défilé et de caravane de mode de Elima ; une maison de couture et de mode établie à Lomé. La conférence de presse permettant d'annoncer l'évènement, s'est déroulée à la salle de spectacles Grand Rex. Cette 3e du festival sera marquée par des défilé, musique, design de rue, et scène urbaine. L'objectif visé est non seulement de faire la promotion du vêtement Africain dans lequel on retrouve des valeurs intimes à la culture et à la tradition des peuples du continent, mais aussi de promouvoir une véritable appropriation de la mode par les populations africaines tout en consolidant le talent des créateurs. Pour Limda AWESSO promotrice et présidente du comité d'organisation, ce festival a une particularité : D'abord le volet social où la mode sera utilisée comme instrument de sensibilisation et d'éducation de la masse, ensuite le volet Musical où on parlera d'opéra Africain. Outre le fashion show, des artistes musiciens sont attendus pour des concerts grand public. Comme autres grandes lignes de l'édition de cette

année, on peut noter : le marché des métiers de la mode qui sera un espace salon d'exposition ; une série de défilé sur quatre sites différents (2 grands défilé et 2 petites scènes) ; une grande caravane à travers les artères et quartiers de la capitale et enfin une rencontre professionnel sous le thème « rôle et place de la création artistique dans la mode africaine » qui sera l'objet d'une réflexion. Les groupes cibles et bénéficiaires finaux seront : les stylistes, modélistes, créateurs de mode, les agences de mannequins de boutiques de prêt à porter, les journalistes culturels et producteurs d'émission de mode et autres. Plus de dix (10) stylistes et créateurs de mode de renommée internationale seront invités à présenter leurs collections. L'évènement s'est aussi donné les moyens d'une visibilité mondiale avec la présence des médias internationaux. Le jeudi 02 Mai sera l'ouverture du festival par un atelier-formation des stylistes à la Résidence THERESIA à 11 heures suivi d'un défilé urbain sur le terrain du lycée d'Agoè à 17 heures. Il faut rappeler que la 2ème édition a mobilisé plus de dix mille spectateurs.■

Charles k. keyewa

Atelier TOGOLLYWOOD fait le bilan sur l'univers de la vidéo au tougo

47 films produits en 21 ans soit une moyenne de 2 à 3 films par an. Ce taux de production en deçà de la moyenne est dû à un nombre de contrainte et aussi de manque d'initiative à savoir : la non déclaration des films à la cinématographie Togolaise, un nombre de distribution informel qui profite aux pirates, le non connaissance du nombre d'entrée en salle et surtout le manque d'édition DVD. C'est dans le souci de palier à ce manque et permettre au cinéma Togolais de donner une vision digne de ce nom qu'un premier atelier bilan a été organisé ce

mardi 23 Avril à l'Auditorium de l'IAEC. Organisé par togollywood qui est une plateforme de promotion du cinéma, cette conférence de presse avait pour thème : « les différents moyens de financer et de distribuer un film et la séquence des fenêtres de diffusion au monde. » A en croire le directeur exécutif de cette structure Aimé Esse, Par ce thème Togollywood vise d'abord à cibler les banques et établissements financiers capables de financer ; les dirigeants d'entreprises, hommes d'affaires de la sous région et du reste du monde ; les organismes internationaux



d'appui aux PME/PMI ; les réalisateurs, les acteurs comédiens, les producteurs, les régies de productions ; partenaires en développement ; les décideurs économiques ; les patrons.... ; tous pour un objectif : celui de mettre à la disposition du grand public ses programmes, les dernières éditions des films en promotion, des informations sur les émissions grâce à un site VOD

dédié et plus spécifique comme objectif : favoriser les échanges entre professionnels de la vidéo ; créer les marchés sous régionaux et mondiaux ; promouvoir le secteur du cinéma togolais et enfin promouvoir l'investissement étranger au sein des secteurs audiovisuels. Outre ces objectifs visés, Togollywood apporte : un contact direct avec les cinéphiles, de nouveau partenaire d'affaire dans le secteur de la vidéo, une meilleure connaissance des produits et services du site du togollywood, des solutions au financement des films vidéo et

des participations des festivals de films à travers le monde. Le but est de permettre aux professionnels d'augmenter leur chiffre d'affaire de fidéliser leur client et de gagner la confiance des financiers à ajouter Aimé Esse. Ce 1er atelier bilan fut également une occasion à Togollywood d'annoncer l'organisation du Festival du film de Lomé (FESFIL) qui aura lieu du 03 au 05 Août prochain, festival au cours duquel on aura des projections de films, des conférences débats et la remise des prix aux cinq (5) nominés. ■

Charles k. keyewa

Interview avec OURNA Gnanta, Président du Comité Nationale des adhésions, porte parole de l'Alliance

Le carnet de santé du parti l'Alliance, le recensement dans la zone un et deux les cas des fraudes évoqués par certains partis de l'opposition, la grogne social et les prochaines législatives voila autant de sujets abordés dans cette interview exclusive que nous accorde le porte parole de l'Alliance M. OURNA Gnanta, Président du Comité Nationale des adhésions, porte parole de l'Alliance.



LE LIBERAL : Comment se porte l'ALLIANCE à la veille des échéances électorales ?

M. OURNA Gnanta : L'Alliance se porte bien. Comme vous pouvez le constater nous sommes présents sur l'échiquier politique national.

LE LIBERAL : Votre parti s'est montré très regardant par rapport à la première phase du recensement électoral dans la zone 1, ce recensement est prorogé dans la zone 2, quelles sont vos impressions ?

M. OURNA Gnanta : Pour nous il est important de suivre de près ce processus électoral à toutes les étapes pour s'assurer de son bon déroulement. Nous l'avons fait pour la zone 1 et nous le faisons également pour la zone 2.

La prorogation dans la zone 2 était inévitable. Cette zone est la plus peuplée du Togo. Dans tous les CRV la mobilisation est permanente. A l'Alliance, nous veillerons à ce que tous les togolais en âge de voter puissent s'inscrire sur le fichier.

LE LIBERAL : La CENI a reconnu des cas de dysfonctionnement durant le recensement, pensez-vous que ces dysfonctionnements s'apparentent à des intentions de fraudes ?

M. OURNA Gnanta : Beaucoup de dysfonctionnements sont liés à la qualité d'hommes et de matériels. Nous ne

comprenons pas pourquoi la CENI refuse de mettre en place un secrétariat exécutif tel que prévu par le code électoral. En ce qui concerne les faits allégués de fraude, nous souhaitons que des preuves soient réunies. Nous avons été interpellés sur des cas de recensement de mineurs et d'étrangers. Mais nous nous refusons en tant que responsable, toute réaction avant d'avoir réunie les preuves.

LE LIBERAL : Que dites-vous des cas de fraudes évoqués par certains partis de l'opposition notamment le CST et la Coalition Arc-en-ciel ?

M. OURNA Gnanta : Le fait d'évoquer des cas de fraude est une preuve que tous acteurs sont préoccupés par l'organisation au Togo d'une élection libre et transparente. La CENI doit tenir compte des situations de fraude énoncées par les différents acteurs, mener des enquêtes et éclairer l'opinion.

LE LIBERAL : L'engouement des populations à se faire recenser, était il au rendez-vous ? (les raisons si)

M. OURNA Gnanta : L'engouement qu'on connaît dans la zone 2 est plus grand que celui observé dans la zone 1. Ceci est dû à l'intensité de la sensibilisation et surtout à l'appel de l'opposition à s'inscrire. Dans tous les cas la population est plus que déterminée à sanctionner ceux qui gouvernent dans les urnes.

LE LIBERAL : Pensez-vous que les

partis politiques ont joué le rôle qui était le leur dans la sensibilisation des populations en âge de voter ?

M. OURNA Gnanta : Les partis politiques ont fait plus que la CENI en matière de sensibilisation. Il faut noter que nous, partis d'opposition nous avons plus sensibilisé dans le but de corriger certaines erreurs du passé. Nous ne voulons plus mobiliser lors de la campagne électorale des militants qui ne disposent pas de leur carte d'électeurs.

LE LIBERAL : Il se profile à l'horizon des alliances entre formations politiques en vue des prochaines élections, qu'en est-il de votre parti, allez-vous faire cavalier seul ou envisagez-vous un quelconque rapprochement avec une quelconque entité politique ?

M. OURNA Gnanta : Nous sommes membre d'une coalition avec laquelle nous ne nous entendons pas sur la manière de conduire la lutte. Il n'est pas exclus qu'on se retrouve pour harmoniser les points de vue. Pour l'heure je peux vous dire que l'Alliance ira à l'élection seule ou dans un regroupement. Le comité politique décidera de la conduite à tenir.

LE LIBERAL : L'Alliance a toujours été au rendez-vous de tous les dialogues, croyez-vous encore à un quelconque dialogue avant les législatives ?

M. OURNA Gnanta : Le dialogue s'impose avant les législatives. IL y a assez de dysfonctionnements à corriger dont la composition de la CENI. Aussi il serait inadmissible d'organiser une élection au rabais. Ce n'est dans l'intérêt de personne. Pour nous à l'Alliance le prochain dialogue doit permettre de s'entendre sur la composition de la CENI, de convenir d'un calendrier de mise en œuvre des

réformes et du type de gouvernement à mettre en place après élections étant donné que la question du régime politique n'est pas encore réglée.

LE LIBERAL : Le monde du travail est secoué par de récurrentes grèves lancées par la STT quel votre point de vue sur la situation et que pensez-vous des propositions faites par le gouvernement pour une sortie de crise ?

M. OURNA Gnanta : D'abord je tiens à présenter mes condoléances aux familles des deux victimes des répressions policières de Dapaong et à exiger encore une fois que toute la lumière soit faite.

En ce qui concerne la grève elle-même, le gouvernement devait s'y attendre. Quand un gouvernement ne respecte pas ses engagements c'est ce qui arrive. On ne peut pas continuer par payer des perdants à la place des salaires dans notre pays. Les propositions du gouvernement doivent être étudiées à fond par la STT sur la base des revendications de la base. Moi je peux déjà vous dire que ces propositions sont une goutte d'eau dans la mer.

LE LIBERAL : Des nouvelles du Président de l'Alliance DAHUKU PERE qui apparemment se fait très discret politiquement ?

M. OURNA Gnanta : Le président du parti se porte bien. C'est un monsieur d'une grande sagesse qui ne se prononce pas à tout bout de champ. Il mène beaucoup d'actions pour le bien de ce pays.

LE LIBERAL : Mot de fin

M. OURNA Gnanta : Je souhaite une bonne fête de l'indépendance à tous les togolais. Faisons en sorte qu'à l'occasion de cette célébration nous puissions taire nos divergences.

Interview réalisée par P. Fabrice

Dieudonné E.

Intégration sous régionale Des réflexions sur le Tarif Extérieur Commun

Des experts réfléchissent depuis hier à Lomé à des stratégies et aux implications des Tarif Extérieur Commun (TEC). C'est un atelier de deux jours qui a permis la mise en place d'un groupe de travail et les comités nationaux en charge du TEC. La rencontre ouverte par la Ministre du commerce est soutenue par la Fondation Friedrich Ebert.

Il est indéniable que l'intégration sous régionale reste et demeure encore la mode. Si sur le plan théorique,

cette intégration est une réalité en Afrique avec des regroupements sous régionaux à l'instar de la CEDEAO et de la CEMAC, elle est loin d'être une réalité en ce qui concerne les retombées sur le plan économique.

Aujourd'hui, le Tarif Extérieur Commun est une question importante dans le processus d'intégration de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un mécanisme propre de taxation des produits importés lors de



leur entrée dans un marché de consommation donnée. L'objectif, est de parvenir à un marché commun d'ici janvier 2014 dans l'espace CEDEAO. L'idée elle, remonte à la 30e session de la conférence des

chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CEDEAO tenue en 2006 à Niamey au Niger. Il avait été décidé la mise en place d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) inspiré du modèle de

l'UEMOA. La décision sera concrétisée le 20 mars dernier à Praia au Cap Vert où les ministres des finances des pays membres de l'espace ont adopté le (TEC). L'objectif à terme est de parvenir à une union douanière. L'initiative aura des impacts commerciaux dans l'espace. La mise en place des TEC CEDEAO signifiera tout simplement la fin des différences tarifaires entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.■

Dick Mensah

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
PRESENTENT

DBD Com & Partners

des médias ACTE II

moov
no limit

PRO EFFECT & QONCORDIA

ENTREE UNIQUE
2000^f

SOIREE V.I.P OBA NIGHT-CLUB
2000^f

HOTEL
EDA OBA

Info Line
99 46 55 16
93 07 21 11
91 37 63 60

19H 30^h 4 MAI
2013

Grande soiree de defile de mode
des journalistes pour la bonne cause

woodin® MoneyGram® Midnight Sun® VISUAL COMMUNICATION® ACA® TV7®

Hôtel Eda-Oba

CJD

MAISON DE LA PRESSE

ET LES MÉDIAS